Ensuite, M. Huart a un chien...

Ici encore, rien d'étonnant. Certes, c'est son droit, à cet homme.

Oui, mais ce qui ne l'est pas, c'est de laisser courir le chien de par les rues du village sans être muni du collier obligatoire à tout chien qui se respecte.

Et voilà pourquoi M. Huart a attrapé hier encore une seconde contravention en bonne et due forme.

Décidément, M. Huart a la guigne... tout comme Rocco et Laurent XVII !... Sa double mésaventure d'hier est là pour nous l'affirmer en toute sereine certitude.

ARMENTIERES

ANNIVERSAIRE DE BATAILLE

A l'occasion de l'anniversaire des batailles de l'Yser et du Kemmel, qui a lieu en mai prochain, le maréchal Foch viendra remettre la Croix de guerre à la ville d'Armentières. Les autorités de la Flandre Occidentale ont été invitées ; on parle même de la présence possible de S. A. R. le comte de Flandre, qui prit part à la bataille de l'Yser.

HOMMAGE AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE. — M. Louis Faucomprez, trésorier de l'Association « L'Union des employés municipaux de la ville », a fait parvenir samedi dernier à la recette municipale, la somme de 421 francs, montant d'une souscription faite entre les membres de la dite société pour l'érection du monument que la ville fera élever à la mémoire de ses enfants morts pour la Patrie.

HOUPLINES

L'HEURE DE FERMETURE DES DEBITS DE BOISSONS. — Le Maire d'Houplines rappelle aux débitants de boissons, que l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 18 octobre 1920, sur l'heure de la fermeture des établissements ouverts au public, est toujours en vigueur.

L'heure de la fermeture est fixée à 23 heures au plus tard dans toute l'étendue du département du Nord. Les samedis et dimanches, ainsi que les jours fériés légaux et la veille de ces fêtes, l'heure de la fermeture est reportée à minuit et demi.

Pour les débitants faisant jouer de la musique dans leur établissement, il leur est interdit de faire de la musique le dimanche après minuit, ainsi que les jours de fêtes légales, les lundi et samedi de 10 heures du matin à 11 heures du soir et les autres jours de 10 heures du matin à 9 heures du soir.

BAUVIN

FUNERAILLES CIVILES. — Nous avons la douleur d'apprendre la mort de notre regretté camarade Mercier Constant, décédé à l'âge de 45 ans, à la suite d'une longue maladie dont il souffrait depuis longtemps. Ses funérailles purement civiles auront lieu aujourd'hui jeudi 6 janvier, à 4 heures moins le quart.

Réunion à la Maison Mortuaire, à 3 heures et demie. Tous les citoyens et citoyennes de Bauvin se feront un devoir de conduire ce brave citoyen à sa dernière demeure.

HAZEBROUCK

UN OUVRIER MET FIN A SES JOURS EN SE PENDANT

Un ouvrier occupé aux travaux de la ville, Tournez Charles, âgé de 65 ans, a mis fin à ses jours, le 5 janvier, dans les circonstances suivantes :

Il quitta le chantier à midi avec les autres ouvriers, mais il ne tarda pas à revenir et profitant de l'absence de ses camarades, il se pendit. Quand les ouvriers arrivèrent, le malheureux, auquel on s'empressa de porter secours, avait cessé de vivre.

Tournez vivait séparé de sa femme depuis six mois, et l'on attribue son acte de désespoir au chagrin qu'il éprouvait de cette séparation.

Le corps du suicidé a été transporté à l'hospice. L'inhumation se fera au cimetière d'Hazebrouck.

DUNKERQUE

LA VIE EST TROP CHERE

On ne saurait trop divulguer les procédés d'extorsion des mercantis.

Nombreuses sont déjà les preuves irréfutables et rendues publiques que les bénéfices illicites sont la principale cause du prix exorbitant de la vie.

Aujourd'hui, au sujet du sucre, une autre preuve vient s'ajouter : Notre confrère Jean des Darses, qui mène depuis plusieurs semaines une courageuse campagne contre le mercantilisme dans une journal local, dévoile quel bénéfice scandaleux les épiciers prélèvent sur cette denrée de première nécessité.

Le sucre est vendu actuellement 3 fr. 60 le kil et certains épiciers le vendent encore 3 fr. 75. Or, à la suite de ses investigations, Jean des Darses vient de faire connaître que le service du ravitaillement de Dunkerque, disposant de 10.000 kilos de sucre en morceaux, avait offert à la corporation des épiciers de lui céder ce stock à raison de 3 francs le kilo et que cette offre avait été refusée, pour la raison qu'elle était trop élevée.

Dans l'espèce la preuve de la vile exploitation est péremptoire.

Mais les épiciers-mercantis seront sous peu confondus : le service de ravitaillement se dispose à vendre ce sucre directement au public à raison de 3 fr. par 50 kilos et 3 fr. 20 au détail, ce supplément de 20 centimes devant servir à couvrir les frais du service de vente.

DOLEANCES DES EMPLOYES DE COMMERCE

Le Syndicat des Employés de Commerce vient d'adresser à M. le Maire de Dunkerque une lettre dans laquelle, après avoir rappelé les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu où celles qui concernent le dégrèvement pour les salariés il expose ses doléances pour que le dégrèvement équitable soit établi pour Dunkerque et les communes environnantes.

Cette lettre précise que le prix des denrées qui doit servir de base au coût de la vie étant incontestablement plus élevé qu'à Paris, le dégrèvement pour Dunkerque, devrait l'être dans les mêmes proportions.

La loi disant qu'à la demande du Conseil municipal, le Ministre des Finances pourra modifier le taux de l'impôt pour les communes dans lesquelles le prix des denrées de première nécessité et les loyers d'habitation sont plus élevés qu'à Paris, le Syndicat des Employés de Commerce demande au Maire et aux Conseillers municipaux d'intervenir pour faire prévaloir leur réclamation justifiée.

NAVIRE ALLEMAND LIVRE A LA FRANCE

Il est entré au port le quatre-mats allemand « Paul », voilier livré par l'Allemagne à la France.

Venant de Stettin, il est commandé et monté par un capitaine et un équipage allemands. Sa jauge est de 1.968 Tx. Il fut construit en 1895 aux chantiers anglais de May-Port et appartenait, en dernier lieu à la maison Schacht, de Hambourg. Son dernier voyage commercial sous pavillon allemand a été fait de Norfolk (Amérique) à Stockholm.

UN NOUVEAU TRAFIC AU PORT

Les potasses d'Alsace seront désormais exportées de France par Dunkerque.

Pour le début de ce nouveau trafic, le vapeur anglais « Enn Hart », actuellement en forme de radoub, va emporter sous peu une cargaison de 2.000 tonnes de cette marchandise pour l'Amérique.

Ce trafic apportera un appoint heureux au travail des dockers.

EST-CE UN SATYRE ? — Une enquête est ouverte au sujet d'un individu qui a tenté de se livrer à des actes repréhensibles sur plusieurs fillettes à la plage.

RIXE SANGLANTE. — A la suite d'une discussion, une rixe a éclaté entre plusieurs individus à Petite-Synthe. Deux d'entre eux, les frères Maës, ont porté plusieurs coups de couteau à un nommé Deconninck.

SPORTS & JEUX

:: COLOMBOPHILIE ::

A ARMENTIERES

La commission de la Renaissance colombophile se réunira au siège, café de l'Harmonie à Armentières, le mercredi 12 janvier, à 7 heures et demie du soir, pour l'élaboration des concours en 1921.

BAGUES 1921. — Des bagues 1921 sont en vente au siège, café de l'Harmonie, à Armentières et chez M. Delestrez, au Moulin Rouge, à Houplines, au prix de 0,15, dont 0,05 sont affectés pour la défense du pigeon voyageur (destruction des éperviers, etc.).

EXPOSITION. — Dimanche 9 janvier, exposition de pigeons voyageurs chez M. Vandromme, rue Gambetta, à Armentières. MM. Paul Leroy et Joseph Carpentier, exposeront 40 pigeons.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Pour les Chômeurs

UN AVIS DE LA BOURSE DU TRAVAIL

Plusieurs réclamations sont parvenues à la Bourse du Travail. Chaque fois, paraît-il, qu'un chômeurs se présente au dispensaire de son quartier, on le renvoie se faire inscrire à la Bourse du Travail.

Nous protestons contre cette incohérence; il est inadmissible qu'on se moque ainsi des malheureux.

Nous demandons à M. le secrétaire général du Bureau de bienfaisance, de bien vouloir donner des ordres afin d'éviter aux chômeurs d'être renvoyés ainsi d'une administration à une autre.

D'ailleurs, la Bourse du Travail prévient les chômeurs qu'à partir du lundi 9 janvier ils ne toucheront plus de secours qu'aux dispensaires de leurs quartiers. Quant à ceux qui n'ont jamais été inscrits à la Bourse du Travail, ils doivent se faire inscrire au Bureau de bienfaisance.

La direction du Cinéma de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras, nous informe qu'elle donnera tous les jeudis soir, dix pour cent sur sa recette au profit des chômeurs syndiqués. Nous ne pouvons que remercier la direction pour nos camarades chômeurs.

Pour la Bourse du Travail :

Le secrétaire, CNUDDE Henri.

Employés

AUX AUXILIAIRES DE L'ETAT

Le meeting du Cartel des Fonctionnaires de l'Etat, qui s'est tenu au Palais d'Été, le dimanche 19 décembre, a démontré d'une façon péremptoire que les indemnités de vie chère étaient en danger... Notre camarade Digat, des P.T.T., nous a fait toucher du doigt tout le péril de la situation actuelle faite aux fonctionnaires de l'Etat et il est à regretter que les auxiliaires de l'Etat (Service de la Reconstitution) n'aient pas daigné assister plus nombreux à cette réunion très instructive.

Pourtant, leurs intérêts sont intimement liés à ceux des autres fonctionnaires, car il ne faut pas oublier que c'est grâce aux camarades que vous avez pu obtenir le maintien des indemnités au mois d'avril dernier. Demain, lorsqu'il sera trop tard, quand l'indemnité sera supprimée, que ferez-vous, camarades de la Reconstitution ? Vous pousserez sans doute de grands cris en invoquant je ne sais quel saint, à moins que ce ne soit un parlementaire, tel Loucheur, sans vouloir prendre la responsabilité de ce qui vous arrive. Enfoncez-vous bien cela dans la tête : ce n'est que par votre union que vous pourrez amener les Pouvoirs Publics à vous donner ce qui vous est dû.

Prenez garde ayant qu'il ne soit trop tard. C'est le moment de se sentir les coudes, car si vous faites fi du cri d'alarme que le cartel vient de lancer, vous resterez toujours avec l'épée de Damocès suspendue sur vos têtes et vous pourriez bien vous mordre les doigts de vous être laissés aller à une quiétude béate. Sachez prévoir, unissez vos forces afin que, demain, vous ne soyez pas désarmés et impuissants.

Maintenant, il serait bon d'examiner les garanties morales que vous donne votre emploi : vous n'en avez aucune, camarade..., vous êtes à la merci de n'importe qui et de n'importe quoi; seuls les pistonnés obtiendront les bonnes places et de l'avancement, le moindre personnage, n'ayant aucune capacité, s'il est en relations avec M. X... ou M. Z... parviendra à des postes enviables et de tout repos. Il paraîtrait même que certains chefs procuraient, à des candidats recommandés, le texte des examens d'admission dans l'administration ; vous pouvez vous rendre compte du résultat des examens, inutile d'insister...

Et pourquoi cette situation existe-t-elle ? Tout simplement parce que vous vous faites les complices inconscients de ces passe-droits, parce que vous n'avez pas le courage de défendre vos intérêts lésés, parce que vous êtes négligents.

Camarades, il est encore temps de réagir... Pensez aux injustices qui se commettent chaque jour sous vos yeux et sachez vous souvenir que vous êtes des hommes. A tous ceux-là, je donne rendez-vous, au siège du Syndicat des Employés, 28, rue de Fives, la seule organisation qui vous a toujours défendus et qui continuera à vous défendre.

Une prochaine réunion aura lieu spécialement pour les employés de la Reconstitution. J'espère que vous vous ferez un devoir d'y assister nombreux.

AUX OUVRIERS BOULANGERS

Les ouvriers boulangers sont instamment priés de venir se mettre à jour de leurs cotisations et retirer leur nouvelle carte de la C. G. T. Beaucoup de camarades insouciants négligent le syndicat et se figurent, parce que nous avons obtenu le contrat du travail, qu'ils n'en auront plus besoin. C'est d'abord une ingratitude, car c'est grâce au Syndicat que nous avons obtenu un si beau résultat sur le salaire, et il faut être ingrat pour ne pas contribuer à en payer les frais de propagande ; ensuite, c'est une grave erreur de leur part de croire qu'ils n'ont plus besoin de l'action syndicale et d'aucuns commencent à le sentir, car beaucoup de patrons, connaissant l'isolement de certains ouvriers, ne paient plus ceux-ci au tarif syndical.

Sachez donc, camarades, que, isolés, vous ne pouvez rien : le syndicat et la force d'union seuls peuvent maintenir vos salaires et le contrat de travail. Il est donc du plus haut intérêt pour tous de continuer la propagande pour combattre les vues de quelques patrons sur la diminution des salaires. Le syndicat seul peut maintenir vos droits. Votre intérêt est, par conséquent, de vous mettre en règle avec le syndicat, qui saura vous défendre dans tous les cas et sauvegarder vos si justes revendications, obtenues après de si pénibles efforts. Camarades, votre devise doit être : « Un pour tous ; tous pour un ». Vive le Syndicat !

Le Bureau est ouvert de 9 heures du matin à midi et de 3 à 7 heures du soir. Le renouvellement partiel de la commission aura lieu le dimanche de la réunion générale, le 30 janvier prochain. Les camarades qui désirent en faire partie sont priés de se faire inscrire au siège tous les jours, entre 3 et 7 heures du soir, jusqu'au dimanche 30 inclus, à midi. Pour en faire partie, il faut être âgé de 25 ans, avoir un an de présence au syndicat et être à jour de ses cotisations.

Le Secrétaire : Marcel BAELDE.

TRAMWAYS

Les employés et ouvriers des tramways, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, sont invités à la fête d'inauguration du Magasin Syndical d'achats en commun, qui aura lieu le vendredi 7 janvier 1921, Salle du Tivoli-Cinéma, 28, rue de Fives, à Lille, de 4 heures 30 à 8 heures 30 du soir.

Programme. — 1. de 4 h. 30 à 6 h., Cinéma ; 2. A 6 h. 15 précises; conférence sur le fonctionnement du magasin syndical, par le secrétaire-général Henri Molard ; 3. Compte rendu des dernières souscriptions, par le secrétaire administratif ; 4. Surprise réservée à tous, grands et petits ; 5. Cinéma.

Une délégation des Commissions de Roubaix, Tourcoing et Mongy sera présente à cette fête.

Allons, camarades, tous au Tivoli le 7 ; que ceux qui sont de service ne manquent pas d'y envoyer leur famille.

P. la Comm., le secrét. : BARATTE.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE

Assemblée générale extraordinaire le jeudi 6 janvier 1921, à 6 heures 1/2 très précises du soir, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : « 1. Réponse du Syndicat des Maîtres-Imprimeurs ; 2. Compte-rendu de la délégation ouvrière à la Commission mixte ; 3. Examen de la situation : décisions importantes à prendre ».

Pour les typos et imprimeurs,

L. MASSON, secrétaire général.

Pour les lithos et papetiers,

L. DUFLOT, secrétaire général.

P. S. — Les ouvriers travaillant de nuit ou étant empêchés d'assister à cette réunion sont avertis qu'une assemblée spéciale aura lieu le lendemain, vendredi 7 janvier, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, également à la Bourse du Travail.

En raison de l'importance de l'ordre du jour, les comités syndicaux comptent sur la présence de tous à ces réunions.

SYNDICAT DES PLIEURS-EMBALLEURS

Jeudi 6 janvier, à 7 heures, grande réunion extraordinaire.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Lectures du dernier procès-verbal.

Les camarades en retard de leurs cotisations sont invités à venir se mettre à jour.

Chômage. — Les syndiqués sans travail devront se trouver à la réunion.

LE SECRETAIRE.

VENDREDI

SYNDICAT DES COUPEURS EN CONFECTION DE LILLE. — Vendredi 7 janvier 1921, à 6 heures précises, réunion de commission, même jour à 6 heures et demie, assemblée générale de tous les coupeurs.

Ordre du jour très important.

Il est du devoir de tous les syndiqués pfireag

Il est du devoir de tous de y assister.

Pour la commission : A. COUROUBLE.

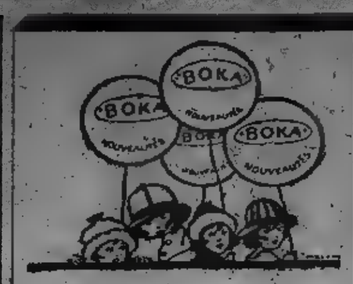

jeudi

Distribution de Ballons aux Enfants

pour tout achat au-dessus de 30 f.

"BOKA"

A SAINT-JACQUES

38, rue Grande-Chaussée

LILLE

A partir du 6 Janvier

SOLDES

AVANT INVENTAIRE

Affaires exceptionnelles à tous nos comptoirs

RABAIS CONSIDÉRABLES

DIMANCHE

A PONT-A-MARCQ

CUIRS ET PEAUX

Dimanche, 9 janvier 1921, à 10 heures et demie du matin, réunion au siège habituel, à Pont-à-Marcq, des adhérents des groupes de Templeuve, Avelin et du dit lieu.

Les citoyens Deroy, trésorier, et A. Raghebom, secrétaire, seront présents.

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les camarades est indispensable.

Le secrétaire : A. RAGHEBOOM.

::: A TOURCOING :::

BOURSE DU TRAVAIL DE TOURCOING ET ENVIRONS (105, rue de la Clé)

Aux chômeurs des deux sexes

Vous êtes instamment priés d'assister à la GRANDE REUNION DE TOUS LES CHOMEURS qui aura lieu le JEUDI 6 JANVIER, à DIX HEURES PRECISES DU MATIN, au siège de la Bourse du Travail (Maison du Peuple).

Ordre du jour. — 1. Examen de la situation ; 2. Projet d'une grande manifestation.

Le Comité de la Bourse du Travail.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE

MARQUETTE

Section de Marquette. — A seule fin de prendre de nouvelles dispositions pour la conduite à tenir au point de vue socialiste, la section de Marquette est convoquée extraordinairement pour le samedi 8 janvier 1921, à 7 h. 1/2 précises, au siège, 71, rue de Marcq (estaminet « Au Retour d'Orient »).

Ordre du jour : « Pointage exact des partisans des diverses motions présentées au Congrès national ; renouvellement de la Commission administrative ; questions diverses ».

Il est du devoir de tout socialiste d'être présent. Le Secrétaire : DENHEERYNCK Alex.

SECTION DE LESQUIN. — A seule fin de prendre de nouvelles dispositions pour la conduite à tenir, au point de vue socialiste, la Section de Lesquin se réunira extraordinairement le dimanche 9 janvier, à 7 heures précises du soir, au siège.

Ordre du jour : Pointage exact des partisans des diverses motions présentées au Congrès de Tours ; renouvellement de la commission administrative ; questions diverses.

Il est du devoir de tout socialiste d'être présent. Le secrétaire : Henri SURY.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

LIBRE-PENSEE

SECLIN

Réunion de la Libre Pensée « Les Droits de l'Homme » le jeudi 6 janvier, à 7 heures précises du soir, au siège, chez le camarade Delfosse.

Ordre du jour. — Cartes et calendriers pour 1921 ; Nomination d'un collecteur ; Propagande et questions diverses.

La présence de tous les membres est indispensable. Le secrétaire : Paul DUROT.

Apprenez rapidement chez vous la STÉNO-DACTYLO

Demandez le Programme gratuit des Établissements JAMET-RUFFIEREAU 78 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

Bulletin Commercial

PARIS, 4 janvier :

VIANDES (Halles Centrales). — Arrivage total : 144,404 kilos. — Cours moyens : Bœufs, quart derrière, 1re qualité, 9 ; quart devant, 1re qualité, 5,80 ; Bavettes, 3,20 ; Cuisse, 8,20. — Veaux : pans et chisseaux, 10 ; basse complète, 7,50. — Moutons : carrés parés, 10 ; épaules, 1re qualité, 10,50 ; poitrine, 7,50 ; gigots, 1re qualité, 14 ; 3e, 11. — Porcs : longe, 12,50 ; jambons, 9 ; filet, 12,50.

BEURRES. — Vente active, cours soutenus, soit, le kilo : Centrifuges Bretagne, 17,40 ; Charente et Poitou, 17,90 ; Touraine, 17,90. — Marchands Bretagne, 15,40 ; Centre, 15 ; Divers, 14,60.

VOLAILLE, LAPINS. — Cours moyens : Lapins morts Gâtinais, 9,50 ; autres catégories, 9. — Pigeons, petits, 3 ; gros, 6. — Poulets morts Touraine, 18 ; Bresse, 16. — Canards rouennais, 28 ; de ferme, 18 ; vivants, 15. — Lapins vivants, 6 — Pintades mortes, 14. — Poulets vivants Bresse, 21 ; Gâtinais, 18.

SUCRES. — Stock, 811.393 sacs contre 160.328 en 1920, même époque. Le stock s'est accru sur hier de 15.495 sacs. La hausse persiste, on a coté jusqu'à 200 francs les 100 kilos contre 185, il y a une quinzaine.

NICE, 3 janvier :

HUILES D'OLIVE. — Cours : Huile d'olive de Nice, 10,50 à 11 fr. les 100 kilos ; Tunis, 650 fr. les 100 kilos.

LE HAVRE, 4 janvier :

CAFES. — Ouverture. — Marché soutenu. — Ventes : 2.000 sacs

Janvier, 137 ; février, 135 ; mars, 129 ; avril, 125,50 ; mai, 124,50 ; juin, 120 ; juillet, 121,75 ; août, 121,25 ; septembre, 120 ; octobre, 119,50 ; novembre, 119,50 ; décembre, 119,50.

Le Havre, 4 janvier. — Clôture. — Tendance calme. — Ventes : 1.000 sacs.

Janvier, 137,25 ; février, 135,25 ; mars, 129,25 ; avril, 125,75 ; mai, 124,75 ; juin, 120,25 ; juillet, 122 ; août, 121,50 ; septembre, 120,25 ; octobre, 112,75 ; novembre, 119,75 ; décembre, 119,50.

Cours aux 50 kilos, frais en sus.

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 5 janvier :

Cours moyen des ventes en gros aux Halles Centrales :

VOLAILLES ET GIBIERS. — Lapin vivant, 7,50 le kilo. — Lapin dépouillé, 10 fr. — Lapin de garenne, 9 fr. pièce. — Poule, 13 fr. le kilo. — Poulet, 14 à 15 fr. — Canard, 11 fr. — Dinde, 15 fr. — Oie, 10 à 11 fr.

BEURRE ET ŒUFS. — Beurre du Nord, 19 fr. le kilo. — Œufs du pays, 100 fr. le 100 ; étrangers, 83 à 92 fr.

FROMAGES. — Camembert de marque, 2,50 la pièce ; ordinaire, 1,50. — Gruyère, 12 à 13 fr. le kilo. — Port-Salut, 9 à 10 fr. — Chester, 9,50. — Roquefort, 11 à 13 fr. — Hollande, 8,50 à 12,50.

LEGUMES. — Carottes, 16 fr. les 100 kilos. — Choux rouges, 3 à 8 fr. la douzaine. — Choux verts, 3 à 8 fr. — Choux-fleurs étrangers, 2,75 à 3,25 pièce. — Choux de Bruxelles, 1,50 à 1,75. — Poireaux, 0,30 à 0,60 le facheau. — Pommes de terre, 30 à 34 les 100 kilos. — Scaroles, 2 à 2,75 la douzaine. — Haricots secs : flageolets verts, 2,75 le kilo ; flageolets blancs, 1,10 ; lingots, 1,20.

POISSON DE MER. — Harengs frais, 0,20 à 0,25 pièce. — Le kilo : Soles, 10 à 12 fr. ; Anguilles, 6 à 7,50 ; Raies, 2,60 ; Doguettes, 2,20 ; Plies, 3,75 à 4,15 ; Merlans, 1 fr. ; Eléngues 3,90 le kilo.

FOURRAGES. — Cours (octroi compris) au 4 janvier :

Les 100 kilos : Paille 1re qual., 23 ; 2e, 20. — Paille d'avoine, 1re qual., 18 ; 2e, 16 — Foin, 1re qual., 47 ; 2e, 45. — Lentilles, 1re qual., 47 ; 2e, 45 — Sainfoin, 1re qual., 50 ; 2e, 38. — Luzerne, 1re qual., 50 ; 2e, 38. — Trèfle, 1re qual., 42 ; 2e, 46. — Hivernage, 1re qual., 30 ; 2e, 25.

LA MADELEINE, 2 janvier :

Beurre, 18 fr. le kilo. — Œufs, 0,90. — Poulet, 15 à 20 fr. — Poule, 18 et 20 fr. — Pigeons, 13 et 24 fr. la couple. — Lapin vivant, 7 fr. le kilo. — Camembert, 2,90 la boîte. — Gruyère, 1,75. — Roquefort, 1 fr. — Chester, 1,50. — Hollande, 1,90. — Port-Salut, 1,75 le quart. — Vieux fromage, 2,40 le quart. — Pommes de terre, 0,40 le kilo. — Pied de veau, 2,50. — Cœur de bœuf, 3 fr. — Cœur de veau, 5 fr. la livre. — Foie de bœuf, 5 fr. la livre.

DUNKERQUE :

Le maïs disponible va faire défaut, il vaut 80 fr. logé ou 78,50 en sacs de location ; sur janvier, 78 francs ; 4 premiers 76,50. — Avoines blanches, 63 francs ; jaunes, 61,50 — Orge (la malterie absorbe ce qui est offert), 85 fr. ; orges surannées d'Afrique, 75 fr. — Sarrazin, 95 fr. les 100 kilos.

Fèves rondes du Nord, 80 fr. — Féverolles de Lorraine, 85 fr. — Pois, 100 à 105 fr. les 100 kilos. — Affaires nulles.

Vesces, 78 fr. — Pois Jarres, 80 fr. — Alpistes, 165 fr. les 100 kilos.

TOURTEAUX NOURRITURE. — Les prix sont encore en baisse. Tourteaux de lin, 83 fr. ; d'arachides, de 60 à 65 fr. les 100 kilos

TOURTEAUX ENGRAIS. — Même situation : de colza, concassés logé 65 fr. ; de ricin, 43 fr. les 100 kilos.

NITRATE DE SOUDE. — Les importateurs ont relevé leurs prix : le disponible vaut 163 fr. ; livrable 108 fr. ; Sulfate d'ammoniaque, 130 fr. ; tendance calme.

LOON-PLAGE :

Beurre, 18 à 19 fr. le kilo. — Œufs, 25 à 26 fr. les 20.

Orge de mouture, 85 à 87 fr. ; de brasserie, 85 à 87 fr. ; avoine blanche, 65 fr. les 100 kilos.

STEENWOORDE :

Pommes de terre, 25 fr. les 100 kilos. — Volailles, 25 à 35 fr. la couple.

BOURBOURG, 4 janvier :

Grand nombre de transactions. Assez d'animation.

COURS : Beurre, 10 fr. la livre. — Œufs, 27 et 27,50 les 26. — Lapins gros, 13 à 20 fr. la pièce. — Poulets, de 35 à 40 fr. la couple. — Poulets, de 35 à 40 fr. la couple. — Poulettes, 30 à 38 fr. la couple. — Poules, 30 à 40 fr. la couple. — Dindes, 120 à 125 fr. la couple. — Oies, 70 à 75 fr. la couple — Pommes de terre, 30 à 32 fr. les 100 kilos. — Fromages, 5 à 6 fr. le kilo.

BESTIAUX. — Bœuf, 4,75 à 6 fr. le kilo vivant. — Porcs, 6,50 à 7 fr. le kilo. — Mouton, 6 fr. le kilo. — Veau, 6 à 7,50.

SAINT-POL, 3 janvier :

BEURRE, ŒUFS. — Beurre, 8,50 à 9 fr. le demi-kilo. — Œufs, 22 fr. les 26.

VOLAILLES. — Poules, 22 à 30 fr. la paire. — Poulets, 28 à 32 fr. — Canards, 26 à 28 fr. — Oies, 30 à 35 pièce. — Dindes, 40 à 45 fr. — Pigeons, 6,50 à 7 fr. la couple. — Lapins gras, 16 à 20 fr. moyens, 8 à 9 fr. ; petits, 2 à 3 fr.

BESTIAUX. — La bonne vache se vendait de 4.000 à 4.800. — La vache ordinaire de 3.250 à 3.000 fr. — La génisse prête, plus demandée, valait de 2.800 à 3.500 fr. — Les veaux, de 12 à 18 mois, se payaient de 1.500 à 2.100 fr. Les porcelets avaient cours de 130 à 170 fr. Les coureurs de 200 à 400 fr.

Pas d'animaux gras exposés en vente.

BRUAY (Pas-de-Calais), 4 janvier :

Marché peu animé. Approvisionnement faible. Beurre, 9,25 à 9,50 la livre. — Œufs : 25 fr. les 26. — Fromages, la boîte de camembert, 1,75.

LEGUMES. — Pommes de terre, 0,45 le kilo. — Carottes, 0,30 le kilo. — Navets, 0,30 le kilo. — Poireaux, 1 fr. la botte — Choux, 0,50 à 0,60 la pièce. — Haricots, 2,75 les deux litres. — Oignons, 0,30 le kilo. — Ails, 0,40 la tête.

VOLAILLES ET LAPINS. — Poules, 11,50 à 18 la pièce. — Poulets, 10 à 15 la pièce. — Oies, 33 à 40 la pièce. — Lapins domestiques, 12 à 20 la pièce.

BOUCHERIE. — A la livre, suivant catégorie : Bœuf, 4,75 à 8 fr. — Veau, 6,50 à 8 fr. — Mouton, 6,50 à 8 fr. — Porc frais, 5,50 à 7,50. — Jambon, 5,50 à 9 fr. — Viande de cheval, 2,50 à 6 fr.

POISSONS. — Harengs frais, 0,25 pièce ; Saurs, 0,45. — Moules, 1,25 les 2 litres.

FRUITS. — Pommes, 4,75 le kilo. — Orange, 0,40 la pièce.

LES RECOLTES FRANÇAISES EN 1920

Le « Journal Officiel » publie les chiffres des rendements de nos récoltes (autres que celles des principales céréales) en 1920. Les voici, en quintaux, comparativement à ceux de 1919 :

Le premier chiffre représente la production en 1919 ; le second, celle en 1920 :

Maïs	2 834 110	4 965 675
Millet	100 090	142 759
Sarrasin	2 719 690	3 829 105
Pommes de terre	77 305 620	103 155 900
Topinambours	10 762 440	13 427 250
Rutabagas et navets fourragers	20 343 680	22 605 750
Choux fourragers	45 416 680	52 822 230
Betteraves à sucre	12 476 340	20 556 140
— de distillerie	4 681 970	4 545 200
— fourragères	104 411 820	156 015 390
Prairies artificielles	53 048 650	101 096 350
— temporaires	9 294 160	10 276 090
Fourrages verts annuels	82 654 940	87 176 870
Prés naturels	133 324 750	145 565 205
Haricots	925 930	1 005 900
Lentilles	40 300	39 877
Pois	140 100	121 577
Fèves	276 670	998 050
Féverolles	343 640	317 922

Une augmentation sensible a été constatée sur 1919. La production en pommes de terre et en betteraves sucre est particulièrement en progrès.

L'EXPORTATION DU SUCRE DE BELGIQUE

Un avis inséré au « Moniteur Belge » du 9 décembre, fixe la taxe d'exportation des produits alimentaires contenant plus de 5 % de sucre pour la période du 27 décembre au 3 janvier 1921, à 20 fr. par 100 kilos de sucre cristallisé. L'exportateur doit déclarer la teneur en sucre des produits à exporter, sauf pour les articles suivants, taxés d'office : Confitures à 55 % de sucre ; chocolat, 65 ; miels artificiels, 75 %.

CRÉDIT DU NORD

CAPITAL : 125.000.000 ; VERSÉ : 31.250.000

RÉSERVES : 30.000.000

SIÈGE SOCIAL A LILLE

4, 6, 8, R. JEAN-ROISIN — 19, R. NATIONALE

Toutes Opérations de Banque

86 SUCCURSALES, AGENCES et COMPTOIRS

BOURSE DE LILLE

DU 5 JANVIER 1921

CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p)	470 ..	467 ..
» (part de fondateur)	901 ..	901 ..
Aniche (action 500 t. p.)	924 ..	920 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	1059 ..	1052 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	9835 ..	9820 ..
— (cinquantième de part)	204 ..	201 ..
Blanzy (action 100 t. p.) p	1405 ..	1410 ..
Bruay (action)	2670 ..	2664 ..
— (dixième)	270 ..	271 50
Carvin (action 100 t. p.)	586 ..	580 ..
Clarence (action 250 t. p.)	420 ..	429 ..
Courrières (action 100 t. p.)	1901 ..	1815 ..
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. verts	190 ..	190 ..
Douchy (action 100 t. p.)	1155 ..	1140 ..
Dourges	512 ..	495 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	933 ..	960 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	542 ..	545 ..
Lens (action)	1350 ..	1335 ..
— (dixième)	137 ..	136 ..
Liévin (dixième)	3451 ..	3451 ..
— (trois centième)	124 ..	125 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1305 ..	1305 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4100 ..	4050 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7065 ..	7075 ..
— 70 % (vingtième)	345 ..	... ..
Meurchin (action 100 t. p.)	1705 ..	1740 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	91 50	... ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	615 ..	618 ..
Thivencelles (Soc. anon.) act. 500 t. p.	1100 ..	1100 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	370 ..	370 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2550 ..	2536 ..
— (dixième)	257 ..	254 ..

VALEURS PÉTROLIFÈRES	Cours précéd.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	369 ..	... ..
— (part de fondateur)	450 ..	455 ..
Busténari (Société des Pétroles de (action 500 t. p.)	626 ..	626 ..
» » (part de fondateur) p	1080 ..	1050 ..
Dabrowa (action 500 t. p.)	820 ..	810 ..
— (part de fondateur)	855 ..	850 ..
Financière des Pétroles	905 ..	893 ..
Franco-Polonaise	357 ..	329 ..
Grabownika (action 500 t. p.)	765 ..	778 ..
— (part de fondateur)	1190 ..	1195 ..
Karpathes	650 ..	642 ..
Omnium de P. d. N. (act. 500 t. p.) p	950 ..	945 ..
» (part de fondateur) p	4200 ..	4245 ..
Polana (action 500 t. p.)	343 ..	340 ..
— (part de fondateur)	400 ..	405 ..
Potok (action 500. t. p.)	480 ..	470 ..
Sylva-Plana	709 ..	700 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	755 ..	757 ..
— (part de fondateur)	378 ..	380 ..
Zagorz (S. d. P. de) (act. 500 t. p.) p.	300 ..	310 ..
» (part de fondateur) p.	370 ..	380 ..

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours preced.	Cours du Jour
Etabl. E. Feuillette (act. 100 t. p.) p	185 ..	... ..
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 t. p.) (n° 2001 à 32000) p	300 ..	... ..
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	1600 ..	1600 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	715 ..	705 ..
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1335 ..	1349 ..
Cie Ind. de Mat. de tr. (act. 500 t. p.) (nos 2001 à 40.000)	468 ..	480 ..
Soc. Ind. des Verrerie (act. 500 t. p.)	710 ..	710 ..
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	793 ..	793 ..